



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

organisation

Question écrite n° 111958

Texte de la question

M. Michel Pajon interroge M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur les quartiers en difficulté. Le rapport souligne le rôle essentiel de la police de proximité qu'il avait décidé de supprimer en 2003. Une majorité d'élus locaux, de gauche comme de droite, déplore la suppression de cette police de proximité. En effet, le rapport précise que les missions de médiation et de maintien de l'ordre public fondées sur une étroite collaboration avec la population avaient amélioré la sécurité des quartiers en difficulté. La suppression de la police de proximité s'est accompagnée par ailleurs d'une augmentation des violences contre les personnes, liée à la diminution des moyens de prévention de la délinquance. Il souhaite savoir si, à l'aune de ce rapport, il entend remettre en place une police de proximité qui a fait ses preuves plutôt que de multiplier les actions médiatiques qui, selon le rapport sénatorial, sont vécues comme des provocations inutiles et inefficaces.

Données clés

Auteur : [M. Michel Pajon](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (13^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111958

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 décembre 2006, page 12639